



# PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Clermont-Ferrand, le 14 décembre 2021

## Communiqué de presse

### COVID-19 : renforcement de l'offre vaccinale départementale pour prendre en compte la dose de rappel dans le passe sanitaire

Dans le Puy-de-Dôme, au 10 décembre 2021, le taux d'incidence était de 426 pour 100 000 habitants (taux d'incidence de 677 en région Auvergne-Rhône-Alpes).

Dans le département, 505 383 personnes ont un schéma vaccinal complet soit une couverture vaccinale de 76,5 %. Parmi les personnes de plus de 80 ans, 85,9 % d'entre elles ont un schéma vaccinal complet.

S'agissant de la vaccination en rappel, 158 888 personnes sont vaccinées avec une dose de rappel dont 86 100 personnes de 65 ans et plus. Environ 50 000 personnes de 65 ans et plus restent éligibles à la dose de rappel, en fonction de leur calendrier vaccinal.

### Intégration du rappel vaccinal dans le passe sanitaire : rappel des délais

À compter du 15 décembre, les personnes de 65 ans et plus ainsi que les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront justifier d'un rappel vaccinal entre 5 et 7 mois maximum suivant l'injection de la dernière dose requise pour que leur passe sanitaire soit prolongé. Au-delà de ce délai, leur QR code sera automatiquement désactivé.

À compter du 15 janvier 2022, les personnes de plus de 18 ans devront justifier d'un rappel vaccinal, entre 5 et 7 mois maximum après leur dernière injection ou infection, pour que leur passe sanitaire soit prolongé.

Ainsi, les personnes de 18 à 64 ans ayant eu leur dernière dose de vaccin avant le 17 juin devront avoir fait leur rappel au 17 janvier pour que leur passe ne soit pas désactivé, puisqu'elles auront passé à cette date les délais de 5 mois pour être éligibles au rappel et de 8 semaines pour réaliser ce rappel.

*Exemple pour une personne de plus de 65 ans : j'ai 78 ans, j'ai fait ma 2ème injection de vaccin Pfizer le 26 mai : je dois faire mon rappel à partir du 26 octobre sinon mon passe sanitaire se désactivera le 26 décembre.*

Le Préfet du Puy-de-Dôme appelle chaque puydômois à prendre rendez-vous via les professionnels de santé habilités, en pharmacie, à domicile ou bien au sein des 11 centres de vaccination ouverts dans le département. La plateforme [www.sante.fr](http://www.sante.fr) propose l'ensemble des modalités de vaccination disponibles dans le Puy-de-Dôme.

### La vaccination dans le Puy-de-Dôme

Aujourd'hui, la capacité des centres de vaccination\* est de 45 000 injections semaine contre 26 000, le 29 novembre 2021.

L'offre de vaccination en ville est également renforcée, car les médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes et biologistes médicaux participent également à la campagne de

### Contacts presse

Tél : 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18  
Tél : 04.73.98.63.29 – 04.73.98.63.14  
[www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr)

18, boulevard Desaix  
63000 Clermont-Ferrand

vaccination au sein de leurs cabinets, officines ou laboratoires. Ceux-ci peuvent en particulier proposer la dose de rappel à leurs patients éligibles.

Ainsi, la délégation départementale ARS du Puy-de-Dôme a lancé auprès des structures d'exercice coordonné du département (maisons de santé pluri-professionnelles, centres de santé) un appel à candidature visant à soutenir l'organisation de la vaccination en ville.

Dans ce cadre, trois relais ambulatoires de vaccination vont prochainement ouvrir :

- MSP de JOZE (2 Rue de la Gare, 63350 Joze) ;
- MSP de BEAUMONT (51 Avenue Du Mont Dore 63110 Beaumont) ;
- MSP pédiatrique de Clermont-Ferrand (8 place Lucie-et-Raymond-Aubrac).

Des opérations ponctuelles de vaccination sont organisées depuis le 7 décembre et s'étaleront sur les prochaines semaines.

Commune	Lieu de vaccination	date	horaires
Messeix	Salle des associations	13/12/2021	13h – 18h
Bourg Lastic	Gymnase	07/12/2021	9h - 12h/13h30 - 18h
	Gymnase	08/12/2021	9h - 12h/13h30 - 18h
Les Ancizes	Salle des fêtes	17/12/2021	14h - 19h
Saint-Georges-de-Mons	Salle des fêtes	10/12/2021	14h - 19h
Combronde	Maison du peuple	14/12/2021	14h - 19h
Pontaurmur	Salle des fêtes	11/12/2021	9h - 14h
Pionsat	Salle arobase	09/12/2021	14h - 19h
St Gervais	Espace de vie rurale	15/12/2021	14h - 19h
Manzat	Salle polyvalente	16/12/2021	14h - 19h
Vic-Le-Comte	Espace Louis Paulet	16, 17 et 18/12/2021	En cours
Viverols	Salle des Fêtes 5 route d'Usson, 63840 Viverols	17, 18, 19 et 20 décembre 2021	8h-12h 14h-18h
Rochefort-Montagne	Opération en cours d'organisation	Entre le 4 et le 7 janvier 2022	En cours
Maringues	Opération en cours d'organisation	Entre le 18 et le 22 janvier 2022	En cours
Brassac-les-Mines	Opération en cours d'organisation	À définir	En cours

Par ailleurs, pour permettre aux maires du département d'organiser d'initiative des opérations de vaccination dans leur commune, le Préfet du Puy-de-Dôme leur a adressés la liste des centres de vaccination ayant des équipes mobiles habilitées à ce type d'opération.

Afin d'aider les personnes les plus fragiles à réserver un créneau de vaccination, le numéro « coupe-file » **0 800 730 956** a été réactivé. Des créneaux spécifiques ont ainsi été réservés.

Le numéro national dédié à l'organisation de la vaccination à domicile, **0 800 730 957**, permet à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, aujourd'hui étendu aux personnes de plus de 65 ans, de solliciter la venue à domicile d'une équipe mobile de vaccination.

## Contacts presse

## Mise en place de la vaccination des 5-11 ans présentant des pathologies à risques

À compter du 15 décembre et sur la base du volontariat, la vaccination sera ouverte aux 5-11 ans en situation de surpoids ou atteints de pathologie à risque. Il s'agit de protéger les enfants présentant un risque de forme sévère de la maladie, conformément aux avis de la Haute Autorité de Santé et du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale.

La vaccination COVID des 5-11ans ayant un risque de forme grave à la COVID-19 sera réalisée avec la forme pédiatrique du vaccin Comirnaty Pfizer-BioNTech (dose adaptée).

Cette vaccination débutera donc le mercredi 15 décembre dans les points de vaccination suivants:

- les établissements accueillants des enfants à risque :
  - CHU Estaing, centre dédié pour la file active des jeunes patients suivis au CHU de Clermont-Ferrand en lien avec les centres de référence
  - le centre médico-infantile de Romagnat
- les établissements médico-sociaux de l'enfance handicapées ;
- les centres de vaccination de Thiers, Issoire et du Mont-Dore.

### **\*Rappel des 11 centres de vaccination départementaux**

- centre de vaccination CHU de Clermont-Ferrand
- centre de vaccination « grande capacité » du Polydôme avec son antenne située à Croix-de-Neyrat
- centre de vaccination CH Thiers
- centre de vaccination CH Issoire
- centre de vaccination CH Ambert
- centre de vaccination CH Mont-Dore
- centre de vaccination CH Riom
- centre de vaccination CH Billom
- centre de vaccination tri-site du territoire des Combrailles (Saint-Eloy-les-Mines, Pontgibaud et Giat)
- centres de vaccination de Volvic
- centre de vaccination Chamalières

## Contacts presse